





SOMMAIRE



Les Assises européennes de la transition énergétique

Appel à contribution pour le OFF des Assises européennes de la transition énergétique

Succès pour Grand Forma version digitale

Projet de loi 3DS

Centrales villageoises

Solaire photovoltaïque et thermique

Vie de l'équipe

Un nouveau site pour le Pôle métropolitain

L'Actu transfrontalière en vidéo

Le chiffre

Suivez-nous sur les réseaux sociaux Les nouvelles d'ici : Communauté de communes du Genevois



Budget 2022 : engager les actions de la Feuille de route

Culture et transition écologique



---- Décryptage

Habitat



Services pour une nouvelle mobilité



LE GENEVOIS FRANÇAIS EN BREF

ACTUALITÉ, PROJETS DÉCRYPTAGE

L'ESSENTIEL











Les Assises européennes de la transition énergétique



Elus, experts, neuro-psychanalystes, communicants ou encore jeunes générations seront réunis pour aborder le thème de la sobriété énergétique, du 31 mai au 2 juin prochain à l'occasion de la 23e édition des Assises européennes de la transition énergétique. Au total: une vingtaine de plénières et plus de 110 ateliers permettront d'aborder cet enjeu avec des perspectives européennes, nationales, régionales, intercommunales, communales ou encore individuelles, sous des prismes et points de vue multiples.

29 MARS

Programme et inscriptions sur www.assises-energie.org

Succès pour Grand Forma version digitale



20 70 élèves

> en moyenne à chaque conférence

Cette 4e édition (deuxième sous format digital) rassemblait un total de 32 conférences à destination des élèves des 15 lycées du territoire. Les multiples questions posées par les étudiants aux établissements présents témoignent de la nécessité de ce type de rendez-vous, pour lequel chacun espère un retour au (semi) présentiel pour 2023.

Voir les présentations des formations : www.grandforma.fr/forum

Appel à contribution pour le OFF des Assises européennes de la transition énergétique

Le OFF des Assises Européennes de la Transition Énergétique aura lieu du 10 mai au 05 juin 2022. Les modalités d'inscription et le formulaire pour déposer une animation sont disponibles sur le site www.grand-geneve-en-transition.org. Visites de sites exemplaires, expositions, performances artistiques, ciné-débats, balades nature, journée de la transition, etc.: tout type d'animation et de rendez-vous permettant aux collectivi-

tés, associations et acteurs du territoire d'aborder la transition écologique de manière concrète, participative, festive, culturelle et au plus proche des citoyen·ne·s sont possibles.

--- Collectivités et associations, n'hésitez pas à proposer vos événements!

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 25 avril 2022.





Projet de loi 3DS: des avancées concrètes pour le transfrontalier!

Santé, organisation de la continuité des soins, de l'accès aux soins urgents, et coordination en temps de crise avec les voisins frontaliers sont intégrés dans les plans régionaux de santé des ARS.



- **Éducation,** l'apprentissage transfrontalier sera désormais défini dans le Code du travail.
- Aménagement, prise en compte des zones de chalandise transfrontalières association des collectivités étrangères frontalières aux réflexions des Commissions Départementales de l'aménagement commercial.

Les collectivités étrangères auront également la possibilité de participer au capital de toutes les formes de sociétés publiques locales, dans la limite de 50 %. La Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT), dont le Pôle métropolitain est membre depuis 2017, a porté plusieurs avancées inscrites au projet de loi. La contribution annuelle du Pôle métropolitain lui donne accès notamment aux centres de ressources et aux différents réseaux nationaux et européens.

En savoir plus sur l'adoption du projet de loi 3DS





Plein essor des centrales villageoises

Après CitoyENergie, pionnière en Haute-Savoie sur les Communautés de communes du Genevois, d'Arve et Salève ainsi que d'Annemasse Agglo, et Chabl'Energies à Thonon Agglomération, une nouvelle coopérative est sur le point de s'installer dans le Pays Rochois et Faucigny-Glières. Le Pôle métropolitain du Genevois français, qui soutient financièrement - avec l'appui technique d'Innovales - l'émergence de cette production d'énergie locale citoyenne, salue l'efficacité des membres actifs - citoyens et collectivités - et encourage toutes ses intercommunalités membres à suivre les pas de Reignier, Lucinges ou encore de la communauté de communes Arve et Salève. Chaque collectivité peut en effet mettre à disposition ses toitures d'équipements communaux ou intercommunaux.

En appui, le cadastre solaire du Grand Genève « G2solaire », aide les propriétaires de bâtiments publics, tertiaires ou privés à vérifier le potentiel solaire de leurs toitures.



Tout comprendre de l'énergie solaire photovoltaïque et thermique!

Du marché de l'énergie jusqu'au projet d'installation solaire local, en passant par l'autoconsommation, le stockage et l'analyse des coûts, tous les aspects de l'énergie solaire photovoltaïques ont été abordés lors des deux matinées d'informations, organisées par l'Institut National des Énergies Solaire (Ines formation) et InnoVales. Elus, techniciens des collectivités ainsi que les responsables d'entreprises et les représentants

des coopératives citoyennes de production d'énergie solaire (20 participants) étaient présents. Ils ont également travaillé sur le cadastre solaire du grand Genève, codéveloppé dans le cadre du programme franco-suisse INTEREG G2SOLAIRE.

- Accédez au cadastre solaire
- --- Contacts:

direction@innovales.org morgane.coet@ines-solaire.org

VIE DE L'ÉQUIPE

Arrivée de Carine Bignon et Faustina Franquet



Depuis le 3 janvier, Carine Bignon a rejoint l'équipe du Pôle métropolitain du Genevois français en tant que Secrétaire générale du GLCT Grand Genève. Ses missions comprennent notamment le suivi des instances politiques et techniques transfrontalières, ainsi que le suivi du Forum d'agglomération.



Faustina Franquet, chargée de mission aménagement a également rejoint l'équipe du Pôle métropolitain en ce début d'année. Elle aura en charge le suivi du SCOT à l'échelle du Genevois français.

Départ de Louise Flattet

Après 5 années passées au sein du service communication du Pôle métropolitain, Louise Flattet, en charge de la communication institutionnelle et mobilité a quitté ses fonctions au 22 décembre dernier.



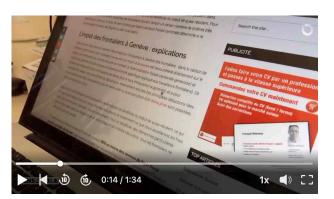
Un nouveau site pour le Pôle métropolitain

Découvrez la nouvelle interface du site Internet du Pôle métropolitain!

Totalement repensé, le nouveau site offre une navigation plus fluide et agréable.

À découvrir: www.genevoisfrancais.org





L'Actu transfrontalière en 1mn avec Léman Bleu



Le point vidéo.

425 141^{*}

HABITANTS EN 2022

au sein du Pôle métropolitain du Genevois français

*selon l'INSEE (population municipale 2019, en vigueur)

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX







EXP'AIR, l'animation sur la qualité de l'air, propose une enquête à quelque 1000 élèves du Genevois français.

INITIATIVE ORIGINALE 🕍



LES NOUVELLES D'ICI

Communauté de communes du Genevois



Avec l'opération Genevois Roule, la Communauté de Communes du Genevois propose de louer un vélo à assistance électrique pendant 4 mois pour un coût total de

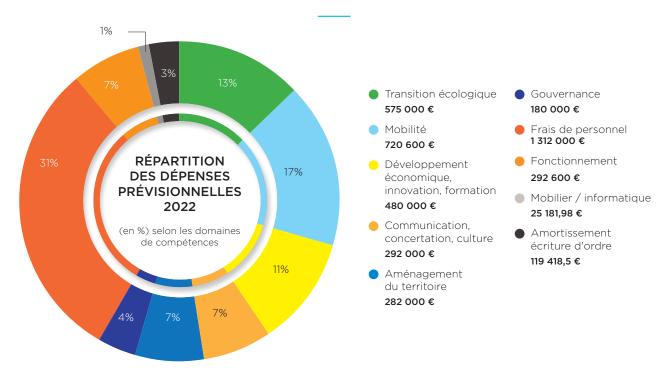
Une flotte de 40 vélos est mise en location sur 4 sessions.

L'objectif est double:

- Permettre aux habitants qui hésiteraient à faire l'acquisition d'un vélo électrique d'en tester l'utilisation dans leur quotidien à moindre coût.
- 🧡 Démontrer que des solutions alternatives à la voiture individuelle sont envisageables.

Budget 2022

engager les actions de la Feuille de route



Un programme d'ateliers

pour décarboner vos projets culturels



Dans le Grand Genève, les déplacements pour les loisirs sont les plus gros générateurs de gaz à effet de serre. Alors qu'en France, la voiture n'est pas majoritaire pour les trajets liés aux loisirs.

99

La Culture, comme d'autres secteurs dont elle est dépendante, représente un risque d'émissions de gaz à effet de serre, sans qu'elle soit identifiée comme telle.

Les loisirs, par exemple, constituent les parts de déplacements qui progressent le plus rapidement et qui, sur certains territoires, deviennent majoritaires face aux déplacements domiciletravail

Après deux années de pandémie, la réouverture des lieux culturels, le retour des grandes manifestations, des expositions, des concerts, etc., sont donc l'occasion de repenser l'événementiel en fonction de son impact écologique.



Du 22 mars au 16 septembre, le Pôle métropolitain propose une série d'ateliers à destination des élu•es, professionnel•es et bénévoles du secteur culturel et événementiel pour les informer et les aider à diminuer leurs émissions de gaz à effet de serre.

Différentes thématiques y seront abordées, de la mobilité au numérique en passant par l'alimentation et l'énergie.

INFOS PRATIQUES





PROCHAINS ATELIERS

"Quels leviers pour les collectivités locales ?"

22 avril de 9 h à 12 h à Bonneville (Médiathèque)

"Fresque de la mobilité culturelle"
 22 avril de 14 h à 17 h 30
 à Bonneville (Médiathèque)

& Visite de l'Agora

de 16 h 30 à 17 h 30

sous la houlette de Denis Guers, directeur de l'Office de la Culture et de l'Animation





HABITAT

Maîtriser son développement et répondre aux besoins des ménages:

vers une action collective

Dans un territoire aux caractéristiques hors-normes, les ménages du Genevois français ont souvent du mal à réaliser un parcours résidentiel serein, c'est-à-dire trouver à se loger en fonction de leurs besoins et de leurs moyens. Pour les EPCI, maitriser et orienter le développement de l'habitat est un enjeu important. De ce constat partagé est née la volonté de faire du Programme d'actions métropolitain pour l'habitat et le logement un outil au service des collectivités.

LE CONSTAT



2 nouveaux habitants sur 3 viennent de l'extérieur du territoire.



la Communauté de communes du Genevois et Pays de Gex Agglo sont les deux premières du classement des revenus médians les plus élevés au



Une population composée en majorité de jeunes actifs.

(exception des Communautés de communes Arve et Salève et Faucigny-Glières qui présentent un profil démographique vieillissant par rapport à la moyenne française)



Les ménages intermédiaires sont ceux qui rencontrent le plus de difficultés pour se loger.



La production de logements dans le Genevois français ne répond pas totalement aux besoins de la population : manque de diversité et de qualité.

LE LOGEMENT: UNE DES CLÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Même si chaque EPCI planifie l'habitat et le logement, les élus du Genevois

français soulignent la nécessité d'aborder ces enjeux à l'échelle métropolitaine, d'améliorer la cohérence de ces politiques entre les territoires et de se doter d'outils opérationnels partagés, notamment pour la maîtrise foncière et la qualité.

Pour répondre très concrètement à ces besoins, un programme d'actions métropolitain a été élaboré. Au

cœur de celui-ci, le dialogue entre EPCI. Comprendre la politique de son voisin et ses impacts sur son propre territoire, partager ses expériences, ses décisions et ses stratégies, etc.

semblent essentiels pour répondre aux enjeux. Le logement est l'une des clés de voûte du développement durable sur le territoire: il répond aux enieux environnementaux et contribue à l'inclusion

sociale.

MÉNAGES

UNE STRATÉGIE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES

Le Pôle métropolitain pour répondre davantage aux besoins des ménages, objectif partagé par tous les élus.

Cinq principes fondateurs (voir encadré)

ont été définis et un programme d'actions pluriannuel a été décidé afin de réaliser chaque année un bilan et un ajustement, si nécessaire.





Les 5 principes fondateurs de la stratégie

- Travailler avec et pour les ménages. Le manque de logements accessibles a de sérieuses répercussions sur les déplacements, les emplois locaux, etc.;
- Équilibrer et maîtriser le développement. Des situations de saturation dans certains territoires sont en cours;
 - Améliorer la maîtrise du foncier et de l'aménagement;
- Organiser le marché;
 - Avoir une approche commune de la qualité de l'habitat.

66

L'année 2022 sera consacrée à l'ajout d'indicateurs Habitat au sein de l'Observatoire du Genevois français et à l'élaboration d'un lexique commun autour du logement abordable sur le territoire.

99

600 000

550 000

Une

(e)

Prix

200 000

2010

2011

2012

Evolution des prix médians (maisons) selon les EPCI entre 2010 et 2017 (Source : DV3F - 2010-2019 - CEREMA/DGFiP)



En 2022, le Pôle métropolitain met en place deux projets. Tout d'abord, l'ajout d'indicateurs Habitat au sein de l'Observatoire du Genevois, outil stratégique et d'aide à la décision au service des collectivités. Ces indicateurs permettront d'observer à l'échelle métropolitaine les dynamiques de l'habitat et du logement (évolution de la demande en logement social, des prix du foncier, des revenus des ménages, etc.), de les croiser entre eux ou avec d'autres indicateurs, de dresser des portraits de territoire et de suivre l'impact des politiques publiques. Évolutif, l'Observatoire sera enrichi année après année.

500 000 450 000 450 000 CC du Genevois Annemasse Agglo CC Arve Salève Thonon Agglo CC Pays Rochois CC Faucigny Glières CC Faucigny Glières

Favoriser l'échange et le partage d'expériences

Le Pôle métropolitain met en place un espace d'animations et d'échanges au service des collectivités et des acteurs du territoire. Tous les ans, deux Journées Métropolitaines de l'Habitat seront organisées (été et hiver), pour les acteurs et les élus (communautaires et municipaux) afin de travailler

collectivement, de partager les stratégies engagées par chacune des intercommunalités et de mesurer leurs effets sur l'ensemble du Genevois français. Ces journées seront aussi l'occasion de partager des expériences concrètes sur des opérations et en faire le bilan.

2016

2017

Une méthode commune de définition

L'autre action phare est l'élaboration d'une définition partagée concernant le logement abordable. Qui sont les ménages bénéficiaires? À quels besoins doivent répondre les logements abordables? Quel est le "bon coût" du logement abordable pour les ménages? Ainsi, les acteurs de l'habitat et du logement (collectivités, bailleurs sociaux, organismes publics, fondations, propriétaires, ménages, etc.) pourront se référer à une méthode commune sur l'ensemble du territoire, tenant toujours compte des spécificités locales.

Réflexion sur tous les aspects qualitatifs

Pour l'année 2023, les élus entameront, en plus, une réflexion sur la qualité de l'habitat. En 2024, toujours pour répondre aux besoins des EPCI et en fonction de l'avancement de leurs réflexions, le Programme d'actions se poursuivra par la définition de principes métropolitains pouvant être traduits dans les documents de planification locaux (PLH, PLUi-H, SCoT) et la construction d'une boîte à outils commune sur la stratégie foncière et la programmation.



Voiture d'autopartage CITIZ, en ville de Saint-Julien-en-Genevois.

Les habitants du Genevois français sont prêts à changer leur manière de se déplacer, si nous leur proposons des alternatives.

Nous devons ainsi informer et se donner les moyens d'aller à leur rencontre pour proposer des solutions concrètes comme de l'autopartage et des incitations financières au covoiturage. On se rend compte que dès que des solutions alternatives et crédibles à la voiture sont proposées, les habitants les approuvent et les utilisent.

Chrystelle Beurrier, Vice-présidente du Pôle métropolitain déléguée aux services à la mobilité

Services pour une nouvelle mobilité: perspectives 2022

Malgré la pandémie, qui a fait baisser la fréquentation du covoiturage notamment, les services de mobilité développés par le Pôle métropolitain connaissent une dynamique toujours croissante. Cap sur 2022 et deux projets phare.

Les nouvelles mobilités au sein du territoire prennent de l'ampleur.

Des succès en témoignent depuis quelques années :

- déploiement des lignes de covoiturage Hé!Léman et des stations d'autopartage Citiz;
- réquentation des ateliers du programme de mobilité solidaire PenD-Aura+;
- volume exponentiel de covoiturage avec l'incitation financière Blablacar Daily;
- multiplication des plans de mobilité pro, etc.

En 2021 les soutiens financiers étaient importants (Région, Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, Europe) permettant d'amplifier le déploiement des services à la mobilité et prouvant également la capacité du Pôle métropolitain à mobiliser des partenariats financiers.

Cette année, le cap est donné pour développer davantage le dispositif Mobilité Pro à destination des employeurs et le covoiturage.



Mobilité PRO: les besoins des salariés



Ce dispositif est un accompagnement pour les employeurs qui souhaitent se doter d'un plan de mobilité pour favoriser le déplacement de leurs salariés, tout en limitant les émissions de Co...

Ce plan est financé par le Pôle métropolitain et assuré par Ekodev, société de conseil en développement durable.

Cet accompagnement peut concerner une problématique bien définie (comme la mise en place d'une flotte de vélos, l'accompagnement personnalisé pour trouver des alternatives à la voiture seule, instauration du télétravail, etc.) et ne durer que quelques jours ou plusieurs semaines selon les besoins.

Ainsi sont réalisés ou en cours: 6 plans sur Annemasse agglo par l'intermédiaire du délégataire RATP Dev, et 5 autres sur le Genevois français concernant les communes de Saint-Julien, Marignier, Bonneville, la Communauté de communes Faucigny-Glières

et l'entreprise les 2 marmottes à Bonsen-Chablais, ZA de Vongy, MFR de Vulbens, Mairie de Saint-Julien-en-Genevois, l'hôpital de Saint Julien, l'École Présentation de Marie et Baud Industries.

En 2022, le déploiement se poursuit avec la réalisation de 10 nouveaux plans, en lien avec un renouvellement de la campagne de communication avec les relais locaux tels que les agences de développement économique.

2020

10 plans de mobilités réalisés ou commencés.

Pour environ 1000 salariés.

2018-2021

20 plans de mobilités sur le territoire (soit environ 4 000 employés)

OBJECTIF 2025

40 plans de mobilité supplémentaires

Soit **10 000 employés** concernés (120 000 salariés dans le Genevois français)



Covoiturage:

vers une signalétique commune Le Pôle métropolitain souhaite mettre en valeur les aires de covoiturage et points de rencontres par une signalétique visible par tous. Ce nouveau balisage sera accompagné d'une information sur la desserte de ces aires par les transports en commun. Le Pôle a répondu à l'appel à projet dans le cadre du dispositif Mobil'Arve visant à l'amélioration de la qualité de l'air dans la vallée de l'Arve pour bénéficier d'un accompagnement sur la préfiguration des espaces sur lesquels peuvent s'implanter ces points d'informations et quelles informations y figurer.



Mais aussi en 2022

COVOITURAGE

Une nouvelle ligne de covoiturage dynamique Hé! Léman dans le Pays de Gex et la préfiguration de nouvelles lignes pour une exploitation à terme d'un réseau complet sur le Genevois français.

Incitations financières au covoiturage en partenariat avec des opérateurs de covoiturage tel que Blablacar Daily ou Klaxit

MOBILITÉ SOLIDAIRE ET ÉCOMOBILITÉ

Candidature auprès du Ministère de la Transition Écologique pour bénéficier d'une aide de 1,3 million € sur quatre années pour permettre de renforcer les actions engagées en faveur de la mobilité solidaire et inclusive et la réalisation de solutions alternatives à la voiture seule (covoiturage, autopartage, vélo, etc.)

AUTOPARTAGE CITIZ

En 2022, le réseau se poursuit par **l'implantation de nouvelles stations** en particulier dans le Pays de Gex.



Genevois français

Le covoiturage domicile-travail gratuit!

Dans un contexte de hausse globale du prix des énergies, le Pôle métropolitain du Genevois français renouvelle en 2022 l'opération d'incitation financière au covoiturage domicile-travail, confirmant ainsi son engagement à décarboner la mobilité. En partenariat avec BlablaCar Daily, l'opération vise à réduire la congestion des réseaux routiers en incitant à la pratique du covoiturage.

Depuis le 4 avril 2022, tous les trajets de covoiturage réalisés depuis et vers le territoire du Genevois français avec l'opérateur BlaBlaCar Daily sont pris en charge pour les conducteurs et leurs passagers (carte des communes et intercommunalités éligibles). Pour encourager les conducteurs à franchir le pas, ces derniers reçoivent également une carte carburant d'une valeur de 15 € à l'issue de leur premier trajet.



COVOITURAGE, LA SOLUTION COMPLÉMENTAIRE

Complémentaire à l'offre de transport en commun, en particulier dans les zones peu ou non desservies, en rabattement sur ceux-ci ou pour des trajets de porte à porte, le covoiturage est une solution de mobilité à la fois écologique, conviviale et efficace.

GÉNÉRAL

23 000 trajets de covoiturage réalisés avec BlablaCar Daily dans le Genevois français, en 2021 Le covoiturage représente seulement 5% de la part des déplacements quotidiens.

AU QUOTIDIEN

Augmenter le nombre de passagers par véhicule de seulement 15 % (soit passer de 120 personnes à 140 personnes transportées pour 100 véhicules) permettrait d'éviter 35 000 véhicules par jour sur les routes du territoire du Grand Genève.











AGENDA



PROCHAINES SÉANCES DU COMITÉ SYNDICAL :

Jeudi 21 avril Jeudi 19 mai Jeudi 23 juin 2022



O2 > 05
MAI
—
SALON
DIGITAL X OUTDOOR

En savoir plus









CONTACTEZ-NOUS

15 avenue Émile Zola 74100 Annemasse Tél: +33 (0)4 50 04 54 05 info@genevoisfrancais.org genevoisfrancais.org



Directeur de la publication: Christian Dupessey, Président du Pôle métropolitain du Genevois français Directeur de la rédaction: Sébastien Jerdelet Réalisation: Frédéric Bessat, Sébastien Jerdelet Rédaction et mise en page: agence BeVerb, www.beverb.fr

Retrouvez toute l'actualité du Pôle métropolitain du Genevois français sur



